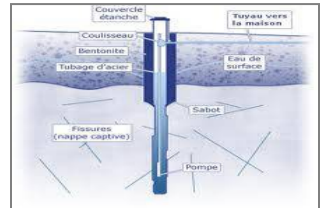


**IDENTIFICATION DU LIEU OÙ S'EFFECTUENT LES TRAVAUX**

Adresse complète ou numéro de lot :	
-------------------------------------	--



**PROCÉDURE D'OBTENTION DE PERMIS**

- ▶ Veuillez compléter **chacune des sections** du présent formulaire;
- ▶ Veuillez déposer votre formulaire dûment complété, signé et daté (incluant les documents à fournir avec le présent formulaire), à l'hôtel de ville de Farnham situé au 477, rue de l'Hôtel-de-Ville;
- ▶ Le fonctionnaire désigné communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt.

**IMPORTANT** Consultez les dispositions réglementaires : **Règlement 454** et

Pour l'obtention d'un permis vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'informations; lesquels doivent être en conformité avec les règlements municipaux en vigueur. Le fonctionnaire désigné affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui permettre une meilleure compréhension de votre projet. Prenez note qu'une demande incomplète peut retarder l'émission du permis et que des informations erronées peuvent annuler votre demande (ou rendre votre permis non conforme). Ce formulaire ne constitue en aucun cas une demande complète, ni une autorisation. **Le délai d'émission du permis peut aller jusqu'à trente jours selon la période à laquelle la demande de permis est déposée.**

**SECTION 1**

**IDENTIFICATION DU REQUÉRANT**

Nom complet :				
Adresse complète :				
Numéro de téléphone :	Maison :			Cellulaire :
Titre :	Propriétaire	Locataire	Représentant du propriétaire	Procuration

**SECTION 2**

**IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE**

Nom complet :				
Adresse complète :				
Numéro de téléphone :	Maison :			Cellulaire :

**SECTION 3**

**IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR**

Nom complet :				
Adresse complète :				
Numéro de téléphone :	Travail :			Cellulaire :
Numéro de télécopieur :				
Numéro licence RBQ :				

**SECTION 4**

**IDENTIFICATION DES TRAVAUX**

Type de travaux :	Installation	Modification	Condamnation
Type de système :	Évacuation	Réception	Traitement

Description des travaux :	
---------------------------	--

## SECTION 5

### ÉCHÉANCE DES TRAVAUX

Date de début des travaux :		Date de fin des travaux :	
Coût total du projet :			

## SECTION 6

### DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LE PRÉSENT FORMULAIRE

Un document énonçant les renseignements suivants :

- La capacité de pompage recherchée (besoin en eau à combler);
- Le type d'ouvrage projeté;
- Le nombre de personnes qui seront alimentées par l'ouvrage.

Un plan de localisation illustrant :

- Les points cardinaux et l'identification cadastrale du lot ou du terrain visé;
- La localisation de puits projeté;
- La localisation et la distance entre le puits et tout dispositif de traitement des eaux usées de la propriété et des propriétés voisines;
- La localisation et la distance entre le puits et les limites de terrain;
- La localisation et la distance entre le puits et toute parcelle en culture;
- La localisation de toute zone inondable.

L'entrepreneur doit remettre à la Ville le rapport de forage qui atteste de la conformité des travaux au règlement provincial dans les trente jours de la fin des travaux. Ce rapport de forage doit contenir les renseignements suivants :

- Le nom du propriétaire où le puits est aménagé;
- L'adresse du lieu des travaux;
- La désignation cadastrale du terrain visé;
- La localisation du puits;
- Le numéro de carte topographique 1/50 000;
- Les coordonnées latitude/longitude ou coordonnées UTM X et Y;
- La zone UTM;
- Le système de projection utilisé : NAD 27 ou NAD 83.
- Un croquis de la localisation et des distances par rapport :
  - Au dispositif de traitement des eaux usées;
  - À la voie de circulation;
  - Aux différents bâtiments.
- L'unité de mesure utilisée pour compléter le rapport.
- L'utilisation qui sera faite de l'eau captée.
- Le volume quotidien projeté.
- Le numéro de permis de forage pour l'eau (PFE).
- Le numéro de licence émise par la Régie du bâtiment du Québec.
- La date d'aménagement du puits.
- La méthode de forage :
  - Rotatif;
  - Percussion (câble);
  - Diamant;
  - Excavation;
  - Tarière;
  - Enfouissement de pointe filtrante.
- Une spécification précisant si les travaux effectués consistent à approfondir une installation existantes, le cas échéant.
- Une spécification mentionnant la présence de gaz ou d'eau salée lors de l'exécution de l'aménagement, le cas échéant.
- La longueur scellée et les matériaux utilisés pour le scellement, s'il s'agit d'un puits scellé.

- La description du forage :
  - La profondeur forée;
  - Le diamètre foré.
- La longueur et le diamètre du tubage.
- La longueur excédent le sol.
- Le type de cuvelage.
- La longueur, le diamètre, l'ouverture et le type de crépine, le cas échéant.
- La longueur, le diamètre et le type de cuvelage d'appoint ou de soutènement, le cas échéant.
- La nature et l'épaisseur des matériaux recoupés.
- L'essai de débit
  - La date de l'essai;
  - Le niveau d'eau avant pompage (niveau statique) et à la fin du pompage (niveau dynamique);
  - La durée du pompage;
  - Le débit de l'ouvrage de captage;
  - La méthode de pompage.

## SECTION 7

### SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Je déclare que les informations ci-haut mentionnées sont exactes et que je me conformerai aux dispositions de la réglementation d'urbanisme en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de débiter les travaux sans l'obtention du certificat d'autorisation et que cette demande ne constitue, en aucun cas, une autorisation.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de planification et d'aménagement du territoire au 450 293-3178.